

MARDI, LE 7 JUILLET 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 7 juillet 2026, à compter de 19 h 33, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents : Monsieur Armel Gaudet, maire
 Madame Annie Gauthier, conseillère n° 1
 Madame Sylvie Poudrier, conseillère n° 2
 Monsieur Richard Moreau, conseiller n° 4
Est absente : Madame Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Armel Gaudet, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assemblée : 6 personnes.

2. MOT DU MAIRE

Bon été, bons festivals, profitez de l'été.

26-07-110

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2026
5. Suivi des séances précédentes
 - 5.1 Adoption du règlement 26-07-08 sur la gestion contractuelle
 - 5.2 Adoption règlement 26-07-09 décrétant l'entretien hivernal des voies privées, abrogeant et remplaçant le règlement 20-03-03
 - 5.3 Adoption règlement 26-07-10 relatif au remboursement de dépenses des élu(e)s et des employé(e)s
6. Première période de question
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Juin 2026
9. Dépôt du rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport de l'auditeur indépendant
10. Résolution – achat d'un camion 10 roues usagé avec équipements de déneigement
11. Octroi d'un mandat de services professionnels de contrôle qualitatifs des matériaux pour le projet de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9e Rang Est
12. Centre des femmes du Témiscamingue – Demande de lettre d'appui/partenariat – Projet « Déprogrammer : quand les stéréotypes écrivent nos vies à notre place
13. Correspondance
14. Affaires diverses
15. Deuxième période de question
16. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

26-07-111

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2026

CONSIDÉRANT la demande amendement du conseiller Richard Moreau pour la résolution 26-06-0106 autorisant l'achat de compteurs d'eau;

CONSIDÉRANT la demande amendement du conseiller Richard Moreau pour la résolution 26-06-0107 octroyant un contrat pour l'installation de compteurs d'eau;

CONSIDÉRANT la demande du conseiller Richard Moreau que soit clairement identifié son nom et son refus à la résolution 26-06-1016 et à la résolution 26-06-0107 à la rédaction desdits amendements;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu unanimement de reporter l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026 au prochain conseil.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 26-07-08 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La conseillère Marianne Morency-Landry étant absente, l'adoption est reportée au prochain conseil.

26-07-112

5.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 26-07-09 DÉCRÉTANT L'ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PRIVÉES, ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 20-03-03

CONSIDÉRANT qu'il existe sur le territoire de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury plusieurs voies privées;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.0) une municipalité locale peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains;

CONSIDÉRANT que par souci d'équité envers les contribuables ayant des propriétés riveraines aux voies privées, la municipalité souhaite encadrer les demandes d'entretien d'une voie privée de même que les termes et conditions applicables à cet entretien;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion et le dépôt du projet de règlement ont été donnés lors de la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 9 juin 2026;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et résolu unanimement :

Que le règlement portant le numéro 26-07-09 est adopté par le conseil et qu'une copie dudit règlement est annexé au procès-verbal.

26-07-113

5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 26-07-10 RELATIF AU REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DES ÉLU(E)S ET DES EMPLOYÉ(E)S

ATTENDU QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le conseil municipal peut, par règlement, établir un tarif applicable aux élus pour le remboursement des dépenses occasionnées pour le compte de la Municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir également le tarif applicable aux employés municipaux pour de telles dépenses ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 9 juin 2026;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 26-07-10 est adopté par le conseil et qu'une copie dudit règlement est annexé au procès-verbal.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

19h51 à 20h16.

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Le maire a discuté des points suivants concernant les rencontres avec la MRC de Témiscamingue :

- Inauguration du nouveau centre communautaire de Nédélec lors du dernier conseil avec la MRC;
- Fermeture de la scierie de Béarn;

8. ADOPTION DES COMPTES / JUIN 2026

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS JUIN 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	17 697.53 \$	Salaire net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposés aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adj à la direction et concierge centre com. Frais de poste, déplacements et divers
Conseil	5 432.64 \$	Salaires des élu(e)s
Bell Mobilité	150.80 \$	Cellulaires juin 2026
Club de l'Âge d'Or de Latulipe	25.00 \$	Percolateur usagé / Centre communautaire
Contribuable	30.92 \$	Remb. trop payé taxe 2026
Desjardins sécurité financière	664.38 \$	Ass. Collectives / Juin 2026
École du Carrefour	771.00 \$	Loyer point de service CISSSAT juillet 2026
Hydro-Québec	318.79 \$	Électricité / Éclairage public
"	37.41 \$	Électricité / Patinoire
"	1 909.44 \$	Électricité / Usine traitement eau potable
"	1 035.31 \$	Électricité / Centre communautaire
"	50.57 \$	Électricité / Entrepôt Carrefour Sud
"	133.92 \$	Électricité / Terrains (x3) de camping Lac-des-Bois
"	525.99 \$	Électricité / Bureau et loyer
"	766.14 \$	Électricité / Garage municipal

Revenu Québec	7 386.55 \$	Remises salariales / Mai 2026
Revenu Canada	2 741.88 \$	Remises salariales / Mai 2026
Télébec	141.86 \$	Téléphone / Traitement eau potable juin 2026
Visa/Communication Cloudli	122.52 \$	Téléphonie IP / Bureau et centre communautaire
Visa/Home Dépôt	593.27 \$	4 foyers / Camping Lac-des-Bois
Visa/Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue	103.48 \$	Renouvellement 2026
TOTAL	40 639.40 \$	

26-07-114

8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER - JUIN 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Client camping	25.00 \$	Remboursement réservation annulée
Corporation de développement Gaboury	2 830.99 \$	Entretien sentiers récréotouristiques Pointe-aux-Roches et Chutes à Ovide
Daniel Tétreault CPA inc.	11 123.83 \$	Audit 2025
Deveau Dufour Mottet avocats	261.57 \$	Honoraires dossier maison abandonnée
Fédération québécoise des municipalités	1 026.81 \$	Honoraires projet ponceau Ruisseau-Charron*
H2Lab	123.31 \$	Analyse eau juin / Traitement eau potable
Home Hardware	126.46 \$	Percolateur 45 tasses / Centre communautaire
Les compteurs Lecomte	2 045.35 \$	5 compteurs d'eau résidentiels <i> réso #26-06-101, 9 juin 2026</i>
Matériaux Jolette	351.62 \$	Asphalte froide
"	44.82 \$	Petits outils (embouts) / Garage
"	53.65 \$	Matériaux / Entretien et réparation patinoire
Municipalité Laverlochère-Angliers	700.00 \$	Poches de carbonate / Traitement eau potable
Municipalité Moffet	6 399.84 \$	Déneigement hiver 2026
Quincaillerie de l'Est	1 118.66 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleteuse* et instruments
"	9.19 \$	Divers articles entretien-réparation / Garage*
"	1 099.14 \$	Petits outils (Multimètre, balai-brosse et balai mécanique, sécateurs, lames de scie, batterie arroseur) / Garage
"	342.38 \$	Divers articles et main d'oeuvre entretien-réparation / Machinerie parcs
	32.74 \$	Terre et engrais fleurs / Entretien parcs
"	453.95 \$	Vêtements, fournitures et accessoires de sécurité / Travaux publics, balayage de rues et étudiant
	142.57 \$	Timbres / Bureau
"	102.70 \$	Articles divers de quincaillerie / Fête au Village
"	1 589.62 \$	Inventaire bar / Fête au Village
"	109.15 \$	Papier toilette, ampoules et articles ménagers / Centre communautaire
"	114.95 \$	Produits chimiques / Traitement de l'eau potable
RM Entreprises	12 967.58 \$	Calcium liquide <i> réso #26-04-054, 7 avril 2026*</i>
R.P. Express	52.87 \$	Cueillettes échantillons eau / Traitement eau potable juin 2026
Services informatiques Logitem	183.85 \$	Caisses papiers lettre et légal / Bureau municipal
"	6.62 \$	Nappes plastique / Fête au Village
Transport Jolatem	5 078.06 \$	Entretien des chemins avec niveleuse*
Transport Symkam	465.19 \$	Levée conteneurs encombrants
Total	48 982.47 \$	
* Dépenses subventionnées		

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et unanimement résolu que les comptes soient adoptés pour le mois de juin 2026, tels que présentés ci-dessus :

Je, soussignée, certifie par les présentes qu’il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetés par le conseil. (C.M., art. 961)

Signé ce 7 juillet 2026

Céline Girard, greffière-trésorière adjointe

9. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025 ET DU RAPPORT DE L’AUDITEUR INDÉPENDANT

Conformément aux dispositions de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 8 juillet 2025, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport de l’auditeur indépendant, pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Les états financiers de l'année 2025 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA Inc. À la suite de cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

« À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le budget de l'année financière 2025 était établi à 792 977 \$. Cependant, l'exercice financier 2025 s'est soldé par un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 88 197 \$, résultant des revenus de fonctionnement aux états financiers totalisant 855 353 \$, comparativement aux charges pour l'ensemble des services municipaux qui s'élèvent à 944 889 \$. »

Réalisation

La municipalité a octroyé 337 398 \$ en investissements à long terme :

- Plans et devis portant sur la réfection de ponceaux – 13 674 \$
- Réfection de deux ponceaux au Lac-des-Bois – 11 883 \$
- Installation d'un réservoir d'eau en sécurité incendie – 81 558 \$
- Études portant sur la conformité des installations septiques des résidences isolées – 13 281 \$
- Études portant sur la gestion des eaux (PGA-EAU) – 10 217 \$
- Installation d'une nouvelle cabane à patinoire – 36 185 \$
- Plans et devis finaux portant sur l'assainissement des eaux usées – 170 600 \$

Des investissements qui proviennent de subventions et des surplus libres.

De plus un montant de 433 482 \$ constitue des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables :

- Quote-part de la MRC : 11 724 \$
- Gestion des matières résiduelles : 43 974 \$
- Sûreté du Québec : 24 474 \$
- Frais de financement : 40 763 \$
- Salaires des élus(es) et des employés(es) : 312 547 \$

En 2026, s'est poursuivi l'étude des plans et devis finaux concernant le traitement des eaux usées du village. La réalisation de ce projet est présentement planifiée pour 2028-2029. La municipalité pourra bénéficier du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) afin d'assumer financièrement la majorité de ces travaux.

Excédent accumulé et dette

La Municipalité présente un endettement total de 52 524 \$ et dispose d'un excédent de fonctionnement affecté de 176 395 \$.

Conclusion

En conclusion, les états financiers de l'exercice 2025 reflètent une année marquée par des investissements structurants, des obligations financières incontournables et un contexte économique incertain qui exerce une pression accrue sur les finances municipales. Malgré un déficit de fonctionnement et une marge de manœuvre plus restreinte, la Municipalité a su maintenir une gestion responsable, en poursuivant des projets essentiels tels que l'amélioration des infrastructures d'eau et de voirie, la sécurité incendie et les équipements communautaires.

Les investissements réalisés, majoritairement financés par des subventions et des surplus disponibles, témoignent de notre volonté d'assurer la pérennité et la qualité des services offerts à la population.

Bien que la situation budgétaire demeure plus serrée que par le passé, l'endettement limité et l'excédent de fonctionnement affecté démontrent que la Municipalité conserve une base financière solide. Nous continuerons d'aborder les prochaines années avec prudence, transparence et détermination, afin de protéger la santé financière de notre communauté et de poursuivre son développement dans l'intérêt de toutes et de tous.

26-07-115

10. RÉSOLUTION AUTORISANT L'ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES USAGÉ AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit assurer le déneigement de son réseau routier durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT que le Conseil a identifié le besoin d'acquérir un camion 10 roues usagé muni des équipements nécessaires au déneigement;

CONSIDÉRANT que deux (2) entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 13h30 le 2 juillet 2026;

Nom de l'entreprise	Montant (sans taxe)
Construction Lemiro – camion Freightliner 2021	75 000 \$
Transport D. Barrette – camion Sterling 2004	48 500 \$

CONSIDÉRANT que l'offre déposé par Construction Lemiro s'est avérée la plus avantageuse, prenant en compte la qualité du camion proposé et le meilleur rapport qualité-prix;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat d'un camion 10 roues usagé équipé pour le déneigement à Construction Lemiro.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution;

QUE les fonds nécessaires au projet ci-haut mentionné proviennent du Fonds de roulement et que le remboursement s'effectue sur une période de 10 ans à partir de l'année suivant l'achat.

11. OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU PONCEAU 030-002 SITUÉ AU RUISSEAU-CHARRON ET DU PONCEAU 027-002 DANS LE 9E RANG EST

CONSIDÉRANT que la Municipalité n'a reçu aucune offre;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de remettre, à la séance ordinaire d'août 2026, l'octroi d'un mandat de services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est.

26-07-116

12.RÉSOLUTION D'APPUI/PARTENARIAT AU CENTRE DES FEMMES DU TÉMISCAMINGUE DANS LE CADRE DU PROJET DÉPROGRAMMER : QUAND LES STÉRÉOTYPES ÉCRIVENT NOS VIES À NOTRE PLACE

CONSIDÉRANT que le Centre des femmes du Témiscamingue a présenté à la Municipalité une demande d'appui et de partenariat concernant son projet intitulé « Déprogrammer : quand les stéréotypes écrivent nos vies à notre place »;

CONSIDÉRANT que ce projet est déposé dans le cadre de l'Appel de projets en matière de lutte contre les stéréotypes sexuels et de genre 2026-2027 du Secrétariat à la condition féminine;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à sensibiliser la population aux impacts des stéréotypes de genre, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à soutenir des actions éducatives en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu :

QUE la Municipalité accorde son appui officiel au Centre des femmes du Témiscamingue pour la réalisation du projet « Déprogrammer : quand les stéréotypes écrivent nos vies à notre place ».

QUE la Municipalité accorde également un don de 150 \$ au Centre des femme du Témiscamingue pour soutenir la réalisation du projet.

D'autoriser le maire, Armet Gaudet, à signer la lettre d'appui au nom de la Municipalité.

13. CORRESPONDANCE

13.1 DANIEL TÉTREULT, CPA INC – CONSTATATIONS DÉCOULANT DE L'AUDIT 2025

Une lettre, du 5 juin 2026, de Daniel Tétreault, CPA, Inc., vérificateur externe de la Municipalité, donne les constatations découlant de l'audit de l'année 2025.

Une copie de la lettre a été remise à tous les élus(es).

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 POSTE DE CHEF JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

Le candidat retenu sera convoqué en entrevue.

26-07-117

14.2 DISPOSITION DU CAMION 10 ROUES 2009 DE MARQUE STERLING

CONSIDÉRANT l'offre d'achat au montant de 11 300 \$ reçue de Transport Jolatem dans le cadre de la vente du camion Sterling 2009, incluant les équipements à neige ;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre.

QUE Julie Gilbert, directrice générale, ou Armel Gaudet, maire, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cette transaction.

14.3 RÉFECTION DU PONCEAU 036-001 SITUÉ SUR LE CHEMIN DES 5E ET 6E RANGS EST

Considérant que le bris n'affecte pas la circulation, le point est reporté au prochain conseil afin de prendre le temps d'évaluer l'ampleur des travaux à effectuer.

14.4 GESTION DE L'ÉCOCENTRE

Faire de la sensibilisation à la population au respect des consignes et du surveillant.

14.5 BARRIÈRE DU PARC DE LA POINTE-AUX-ROCHES

Le point est reporté ultérieurement.

26-07-118

14.6 FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS DES RANGS

CONSIDÉRANT les demandes pour faire faucher les accotements des rangs;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil de faire effectuer 60 km de fauchage d'accotement par Transport Symkam.

15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

21h13 à 21h31.

26-07-119

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 21heures 32 minutes.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil (C.M., art. 961).

Signé à, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ce 7 juillet 2026.

Céline Girard, greffière-trésorière adjointe

Armel Gaudet, maire

Céline Girard, greffière-trésorière adjointe